

Élevage : mieux maîtriser ses charges de mécanisation pour les optimiser

■ **Bovins viande** - En regroupant les frais d'investissement et de fonctionnement, le matériel représente en moyenne le tiers du coût de production d'un élevage devant le coût alimentaire.

Au lendemain d'une sécheresse historique, et dans un contexte où les coûts de production ont augmenté de près de 20 % en 2022, il est plus que jamais indispensable d'identifier les leviers de revenu. Menées en partenariat avec la Fédération des CUMA Béarn-Landes-Pays Basque, les trois journées techniques de Bovins Croissance 640 ont justement souhaité amener aux éleveurs des éclairages sur la mécanisation qui constitue le premier poste de charges des ateliers en bovins viande. À cette occasion, de nombreux repères ont pu être donnés, grâce notamment au réseau de fermes de référence de la chambre d'agriculture.

Le poste matériel se décline en quatre éléments. Il combine tout d'abord les charges d'investissement liées aux amortissements et aux annuités générés par l'achat de gros matériels en propriété. Ce poste représente plus de 40 % des charges de mécanisation.

Viennent ensuite les dépenses de fonctionnement qui sont plus importantes encore que l'inflation notamment au niveau des carburants et lubrifiants, des frais d'entretien et ceux de réparation. Au total, elles représentent 33 % des charges de mécanisation.

Le troisième élément est associé aux coûts délégués sous forme de travaux par tiers (CUMA, entreprises de travaux agricoles, etc. représentant environ 20 % du total) et, enfin, pour une plus faible part (6 à 7 %), les dépenses d'équipement non amorties (achat de petit matériel, crédit-bail).

Charge de mécanisation

En regroupant les frais d'investissement et de fonctionnement, le

matériel représente aujourd'hui en moyenne le tiers du coût de production d'un élevage bovins viande, devant le coût alimentaire. Il pèse pour près de la moitié des charges de structure, et pour un « gros quart » (26 %) des charges totales des élevages locaux en bovins viande.

Les charges de mécanisation ont surtout progressé de 60 % ces 10 dernières années dans notre échantillon constant de 23 fermes de référence régionales soit trois fois plus que les charges opérationnelles. Cela s'explique en partie par le besoin d'équipement nécessaire à la conduite de l'élevage et à sa production de fourrages, dans des exploitations où la main-d'œuvre est de plus en plus limitante, avec souvent des cultures ou d'autres élevages associés...

Les grands écarts qui existent par rapport à d'autres bassins, mais aussi entre les éleveurs basques et béarnais partageant le même contexte, montrent qu'il y a des marges de progrès importantes : le coût moyen dépasse désormais les 450 €/ha, avec une amplitude qui va de 200 à près de 700 €/ha.

Calculer ses charges

Aujourd'hui, peu d'éleveurs savent qu'il existe un accompagnement spécialisé pour les aider à réfléchir à leur stratégie et réduire leurs charges de mécanisation. Ce sera le cas dès ce second semestre 2023 en partenariat avec la FDCUMA 640, avec l'outil Mecagest réactualisé. Ce dernier permet en effet un diagnostic rapide de la situation, sur la base d'un inventaire détaillé du parc matériel (type, vétusté, puissance...), des volumes de production (surfaces et horaires travaillés), et des travaux délégués (Cuma, ETA...). Le but est d'atteindre les 50 à 150 €/ha d'économie possible sur ce poste.

À l'occasion de ces journées techniques, il a été également évoqué les voies d'alternatives à la litière de paille à céréales. La demande en paille est de plus en plus accrue. Aujourd'hui, le secteur du bâtiment (pour l'isolation bi-source) ainsi que le secteur énergétique (avec la



Menées en partenariat avec la FDCUMA 640, les trois journées techniques de Bovins Croissance 640 ont souhaité amener aux éleveurs des éclairages sur les coûts de la mécanisation. // Photo CA 64

méthanisation) rentrent en compétition avec l'élevage. L'offre quant à elle a tendance à décroître en raison de la hausse des enfouissements... Et à cela s'ajoute une inflation de 20 % jamais observée jusque-là sur le secteur agricole.

Le prix d'acquisition a par conséquent fortement augmenté. Alors que le prix se situait autour de 60 €/tonne ces dernières années (moyenne 2016-2020), elle s'acquiert actuellement à près de 100 €. Ces éléments conjoncturels en font un enjeu majeur pour nos élevages.

Le prix de la paille grimpe

L'utilisation de nouvelles sources de litière — fougères, sciure, copeaux de bois, miscanthus — trouve ainsi tout son sens... La culture de miscanthus permettrait de relocaliser la production de litière sur notre territoire puisque ces coproduits peuvent être utilisés broyés pour constituer un support drainant et absorbant. En litière accumulée et

compostée, l'intérêt est double : faible consommation de litière et qualité sanitaire accrue.

Les trois fermes hôtes des journées techniques ont illustré parfaitement ces adaptations. En premier lieu, l'EARL Cassou où est utilisée de la balle de riz afin d'assurer un confort thermique et sanitaire aux veaux de lait. Cette litière est légère, souple et chauffe donc très peu.

L'élevage Arbelbide prône, quant à lui, un pâturage tout au long de l'année afin de limiter le temps de présence en bâtiments ce qui favorise la fertilisation des prairies par les bouses. Son organisation en vèlages groupés de printemps lui permet une organisation en lots d'animaux de même stade physiologique, évitant ainsi trop de mouvements incessants entre les pâtures et les stabulations du troupeau entier. Enfin, Jérôme Corret, éleveur à Peyrehorade valorise toutes les pailles de ses cultures afin d'accroître sa résilience : paille de soja,

de méteil mais aussi des cannes et drèches de maïs. Un arrangement avec un voisin lui a permis de presser les tiges de colza et les valoriser ainsi pour le paillage du troupeau. Son bâtiment d'élevage permet également de limiter les apports quotidiens de litière : une zone d'exercice est régulièrement raclée derrière la marche du cornadis, la pente paillée (5 %) permet de favoriser l'écoulement des jus dans la zone raclée, l'aération de la stabulation permet de sécher la couche superficielle de la litière. Tous ces facteurs expliquent les faibles quantités utilisées chez cet éleveur. Pour rappel, un kilo de paille par m² est préconisé par jour.

Contacts : Thierry Deltor (chambre d'agriculture 64) au 05 59 80 70 15, Thomas Garenin (chambre d'agriculture 64) au 06 02 16 86 78, ou Élixa Delporte (FDCUMA 640) au 05 59 80 70 06